



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Aide internationale au Liban

Question écrite n° 32978

### Texte de la question

Mme Marie Tamarelle-Verhaeghe interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la crise économique sociale et politique qui secoue le Liban, dans le contexte des terribles explosions survenues à Beyrouth le 4 août 2020. La France, par la voix du Président de la République, présent sur place dès le 6 août 2020, s'était engagée à coordonner l'aide humanitaire internationale avec l'ONU. Ce rôle de médiation a permis de mobiliser 250 millions d'euros ainsi qu'un appui matériel massif. Lors de sa seconde visite au Liban, le 6 septembre 2020, le Président de la République a une nouvelle fois exhorté les forces politiques libanaises à former un gouvernement de mission indépendant dans un délai de 15 jours, conditionnant le versement de milliards d'euros d'aide internationale à la formation de ce gouvernement, et au lancement des réformes réclamées par la communauté internationale. Le Premier ministre Moustapha Adib, nommé le 31 août 2020, et qui avait pour délicate mission de former ce gouvernement, a finalement dû renoncer le 26 septembre 2020, incapable de trouver un accord entre les différentes communautés religieuses, en raison de divergences sur l'attribution des portefeuilles ministériels. Un échec diplomatique qui a poussé le Président de la République à réagir dès le lendemain, dénonçant une « trahison collective », et à accorder un délai supplémentaire de quatre à six semaines, sous forme de dernière chance. Alors que de nouvelles consultations parlementaires sont prévues au Liban à partir du 15 octobre 2020 pour désigner une personnalité susceptible de former le nouveau gouvernement, Mme la députée s'inquiète des conséquences dévastatrices d'un potentiel nouvel échec pour le peuple libanais et notamment la communauté chrétienne, dont les quartiers ont été particulièrement touchés par les explosions du 4 août 2020. Elle souhaiterait connaître les mesures envisagées, dans le cas où aucun consensus ne permettrait de former un gouvernement dans les délais fixés par la France, notamment au sujet des aides internationales dont les versements sont en suspens.

### Texte de la réponse

Depuis le mois d'octobre 2019, de nombreux Libanais demandent des changements d'ampleur sur le plan économique et social, comme sur le plan politique. Leurs aspirations sont profondes, légitimes, claires et partagées par la communauté internationale. Elles doivent être entendues, car la situation du pays l'exige face à la crise financière, économique, politique et sanitaire qui frappe le Liban. A la suite de la double explosion au port de Beyrouth le 4 août dernier, la France a très rapidement réagi et mis en place un pont aérien et maritime afin de fournir une aide massive au peuple libanais, en envoyant notamment sur place plus de 1 000 tonnes d'aide en nature, ainsi que des équipes médicales et de sauvetage pour assister les secours libanais dans la recherche des victimes. Plus de 700 militaires français ont été mobilisés afin de porter assistance à la population et de désencombrer le port de Beyrouth. Une conférence internationale d'appui et de soutien à Beyrouth et au peuple libanais a également été organisée dès le 9 août, à l'initiative du Président de la République et conjointement avec les Nations unies, pour mobiliser l'aide de la communauté internationale dans les plus brefs délais. Une nouvelle conférence de suivi et de mobilisation de l'aide internationale pour le Liban sera prochainement organisée par la France, avec les Nations unies, afin de soutenir la phase de relèvement précoce qui doit suivre cette première réponse d'urgence, en particulier dans les secteurs de l'éducation, de la

santé et du logement. Au-delà de l'explosion du 4 août, la priorité demeure d'apporter une réponse à la crise économique qui continue de s'aggraver et menace le pays d'effondrement. C'est pourquoi, lors de sa visite au Liban le 1er septembre dernier, le Président de la République s'est engagé pour que l'ensemble des forces politiques libanaises s'accordent sur l'adoption d'un agenda de réforme et sur la formation rapide d'un gouvernement de mission pour le mettre en œuvre. Face à l'ampleur de la crise qui frappe le Liban, il revient désormais aux forces politiques libanaises de prendre leurs responsabilités et de mettre en œuvre sans attendre cette feuille de route. Les priorités sont nombreuses, à commencer par la reconstruction de Beyrouth, la gestion de la crise sanitaire de la Covid-19 ainsi que la mise en œuvre des réformes dans les secteurs prioritaires de l'électricité, de la justice, de la gouvernance financière et de la lutte anti-corruption. Il revient par ailleurs aux autorités libanaises d'entrer sans attendre dans des négociations avec le Fonds monétaire international (FMI). Le Président de la République a rappelé, lors de son allocution le 27 septembre dernier, que ces réformes sont la condition indispensable pour que le Liban puisse bénéficier de l'aide internationale dont il a besoin pour sa reconstruction et son avenir. Il revient à présent aux responsables libanais de s'engager de manière effective au service de l'intérêt général de tous les Libanais. La France, pour sa part, se tient prête à accompagner le Liban dans la mise en œuvre des réformes nécessaires et continuera d'aider le peuple libanais comme elle l'a toujours fait.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie Tamarelle-Verhaeghe](#)

**Circonscription :** Eure (3<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 32978

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** [Europe et affaires étrangères](#)

**Ministère attributaire :** [Europe et affaires étrangères](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [13 octobre 2020](#), page 6993

**Réponse publiée au JO le :** [3 novembre 2020](#), page 7815